



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA ZONE DE DEFENSE ET DE SECURITE SUD

Avis de recrutement sur concours D'adjoint technique principal interne et externe De la police nationale au titre l'année de 2017

CALENDRIER DU RECRUTEMENT

Clôture des inscriptions en ligne et papier (cachet de la poste faisant foi)	3 juillet 2017
Ecrits d'admissibilité	18 septembre 2017
Résultats d'admissibilité	6 octobre 2017
Epreuve pratique et entretien des candidats	A partir du 16 octobre 2017
Résultats d'admission	A partir du 31 octobre 2017

Après avoir été complétés et signés, les dossiers d'inscription (interne ou externe) devront être déposés ou transmis au plus tard **le 3 juillet 2017** (cachet de la poste faisant foi) au centre d'examen choisi.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Concours Externe :

- Etre de nationalité française
- Etre reconnu physiquement apte à l'emploi
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau V ou en possession d'un titre ou d'une qualification reconnus comme équivalent. Sont admis en équivalence les diplômes étrangers (européens ou non) de même niveau. L'expérience professionnelle pourra également constituer une équivalence du diplôme requis. Le candidat devra justifier d'au moins 3 ans d'activité dans l'exercice d'une profession de même catégorie socioprofessionnelle que celle de l'emploi postulé (2 ans pour les titulaires d'un diplôme immédiatement inférieur à celui requis).
- Etre en règle avec la législation sur le service national.

Pièces à fournir :

- Dossier d'inscription ci-joint complété et signé

Concours Interne :

Ce concours est ouvert aux fonctionnaires et agents non titulaires des trois fonctions publiques aux militaires, et aux agents en fonction dans une organisation intergouvernementale justifiant d'un an de services publics au 1^{er} janvier 2017. Ils devront être

- en activité, en détachement à la date de clôture des inscriptions

Pièces à fournir :

- Dossier d'inscription ci-joint complété et signé

NOMBRE DE POSTES A POURVOIR

En externe : 1

- CRS 53 : Marseille

En interne : 4

- CRS 26 : Toulouse
- CRS 27 : Toulouse
- CRS 54 : Marseille
- CRS 06 : St Laurent du Var

EPREUVES COMMUNES DU CONCOURS INTERNE ET EXTERNE

Epreuve d'admissibilité :

1/ Elle comprend : 1 épreuve écrite de 2 heures coefficient 2 notée de 0 à 20

2/ cette épreuve consiste à vérifier les connaissances théoriques de base se rapportant au champ professionnel déterminé par le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) « cuisine » au moyen de questionnaires, tableaux ou graphiques à constituer ou compléter, à l'exclusion de toute épreuve rédactionnelle.

Epreuves d'admission :

Epreuve pratique suivie d'une épreuve orale d'entretien avec le jury

1/ l'épreuve pratique : coefficient 3, notée de 0 à 20

Cette épreuve consiste à vérifier au moyen de l'accomplissement en situation réelle de tâches se rapportant à la spécialité, de la maîtrise des techniques, instruments et méthodes que l'exercice de cette spécialité implique ainsi que des conditions d'hygiène et de sécurité qui les entourent.

2/ l'épreuve orale : durée 20 minutes, coefficient 2, notée de 0 à 20

Cette épreuve consiste, à partir de la description de situations de travail, à présenter l'organisation du travail d'une équipe dans ses aspects techniques, d'hygiène, de sécurité et de prévention ou à résoudre es problèmes concrets tels qu'ils peuvent surgir au sein d'une équipe. Cette épreuve vise le cas échéant, à apprécier l'aptitude des candidats à la conduite d'une équipe.

RETRAIT ET DEPOT DES CANDIDATURES

Pour Marseille :

- Par internet : www.lapolicenationalerecrute.fr
- Par courrier : SGAMI SUD / DRH / Service / Bureau du recrutement et de la formation, 299 chemin de SainteMarthe, CS 90495 13311 Marseille cedex 11
- Sur site : SGAMI SUD/DRH/ Bureau du recrutement et de la formation, 54 bd Alphonse Allais 13014 Marseille

Pour Toulouse :

- Par internet : www.lapolicenationalerecrute.fr
- Par courrier: SGAMI SUD / DRH / Bureau du recrutement et de la formation, chemin de Bordeblanque 31170 Colomiers
- Sur site : SGAMI SUD/DRH/ Bureau du recrutement et de la formation, chemin de Bordeblanque 31170 Colomiers

RENSEIGNEMENTS

Pour Marseille :

Par courriel : sgamisud-brf-epts@interieur.gouv.fr

Par téléphone :

- 04 86 57 68 82 / 52 / 53 / 48

Pour Toulouse :

Par courriel : sgami-sud-toulouse-recrutement@interieur.gouv.fr

Par téléphone :

- 05 34 55 49 23 / 19 / 24

ATTENTION

Tous les échanges administratifs pour le bureau de Marseille (convocations, courriers d'admissibilité, d'admission) s'effectueront par voie électronique. Il est donc impératif de renseigner votre adresse mail.

Après l'admission et avant l'affectation seront vérifiées les pièces suivantes :

- la nationalité
- le casier judiciaire
- le service national
- le statut de sportif de haut niveau
- le diplôme
- les dispenses concernant le diplôme
- l'état des services pour les internes

La vérification des conditions de participation n'intervenant qu'après les résultats définitifs, s'il apparaît que les renseignements déclarés sont inexacts, vous serez automatiquement rejeté même si le jury a prononcé votre admission.

**LES EPREUVES PRATIQUES ET L'ENTRETIEN SE DEROULERONT
DANS UN LYCEE HOTELIER A MARSEILLE**